



COMPTE RENDU

CSE ordinaire 24 avril 2025

Information sur les enseignements de l'XP MSA

Le bilan que tire la direction :

La direction reconnaît que la revue des portefeuilles a été laborieuse dans un contexte de transformation globale de France Travail. Pour la direction, le modèle 1 (Barentin, Bernay, Elbeuf, Honfleur et Saint-Lô) avait une mise en œuvre opérationnelle « trop complexe et trop rigide ». La direction indique ne pas être capable de dresser un bilan complet du modèle 2 (Rouen Luciline).

La **CGT** pointe que selon la direction, l'XP « révèle cependant une demande d'accompagnement socio-professionnel bien plus forte qu'anticipée ». La direction tablait sur 4% des dossiers, après revue des portefeuilles, c'est 16% des inscrits qui ont été orientés. La **CGT** note que la direction découvre une situation que nous vivons au quotidien dans les agences et évoquée par les élus depuis longtemps en instance.

La direction fait état d'une sous-utilisation de l'externalisation. La prestation « Direction Emploi » remplaçant « Un Emploi Stable » a été mobilisée à 16% contre 80% attendus sur le segment « Recherche d'Emploi ». Le bilan de la prestation « Direction Emploi », demandé par la **CGT**, n'est pas prêt. La **CGT** demande à ce qu'il soit communiqué lors de la consultation à venir. La direction évoque la « réticence » à prescrire de certains conseillers : à juste titre pour la **CGT** qui rappelle qu'une partie importante des agents se sont mobilisés le 5 décembre et 1^{er} avril, entre autre contre le recours massif à l'externalisation.

Au final, la direction compte utiliser ce bilan pour ... expliquer qu'il faudra prioriser des accompagnements et en externaliser d'autres. Bien sûr cela permet à la direction de contourner la question du manque de moyens humains. Pour la **CGT**, le débat autour des modalités d'accompagnement est faussé dès lors que nous n'avons pas des recrutements à la hauteur des besoins réels dans les agences pour mener à bien les missions et pouvoir dispenser un accompagnement de qualité à tous les privés d'emploi.

Quelles suites pour l'XP ?

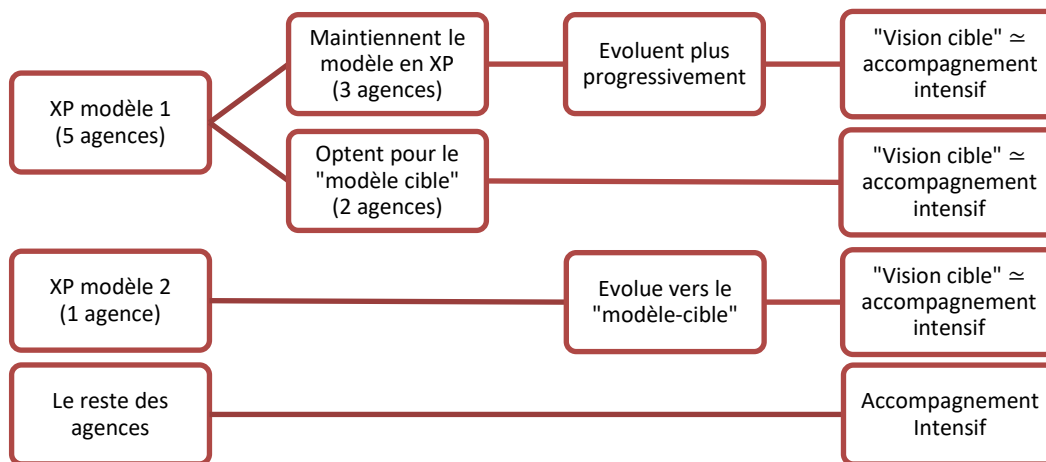
La DG indique que l'XP entre dans une « nouvelle phase ». La direction veut faire évoluer les modèles de l'XP en place vers un « modèle cible » qui ressemble à s'y méprendre à l'Accompagnement intensif :

	Accompagnement 1 <i>(pour les demandeurs d'emploi avec un besoin fort d'accompagnement)</i>	Accompagnement 2 <i>(pour les demandeurs d'emploi ayant une plus forte capacité à agir)</i>
Cible	Ce modèle s'adresse à des demandeurs d'emploi qui ont besoin de plus de soutien et d'accompagnement pour réussir leur insertion professionnelle.	Ce modèle s'adresse aux demandeurs d'emploi qui ont une plus forte capacité à avancer dans leur recherche d'emploi , avec moins de soutien direct.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> Un suivi très fréquent Personnalisation accrue des actions : chaque demandeur a un parcours sur-mesure, avec des actions ciblées pour répondre à ses besoins spécifiques Le conseiller guide les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi de manière régulière, intensive et directe Un co-accompagnement possible La mobilisation accrue des solutions structurantes 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'outils numériques et de parcours guidés pour soutenir les demandeurs d'emploi. Ce modèle repose sur des outils numériques pour orienter et structurer la recherche, permettant aux demandeurs d'emploi de progresser à leur propre rythme Suivi et interventions ponctuelles : les demandeurs d'emploi peuvent avancer davantage de manière autonome, et l'accompagnement est plus un appui occasionnel qu'un suivi intensif Le conseiller apporte de la cohérence au parcours, en vérifiant les étapes importantes et en ajustant les actions si nécessaires pour identifier les « décrocheurs » et leur proposer un accompagnement intensif si besoin.
Taille	Le portefeuille est autour de 50 demandeurs d'emploi par conseiller, pour garantir une attention personnalisée et ciblée, avec un suivi sur 6 mois et un volume d'accompagnement de 15 heures hebdomadaires	Le portefeuille est à minima de 500 demandeurs d'emploi en privilégiant des interactions ciblées, un appui à l'autonomie et une mobilisation optimisée des outils numériques.

Après consultation des collectifs des agences expérimentales sur les choix suivants : l'abandon de l'XP, la mutation de l'XP vers le « modèle cible » ou le maintien dans le modèle expérimenté depuis le printemps 2024, la direction nous informe des résultats suivants :

- Aucun ne souhaite abandonner le travail réalisé pour revenir aux anciennes modalités.
- Honfleur et Barentin optent pour le « modèle cible ».
- Bernay, Elbeuf et Saint-Lô souhaitent rester sur le modèle expérimenté depuis le printemps 2024 avec une évolution progressive vers la « vision cible ».

A noter que pour Rouen Luciline (seule agence sur le modèle 2), il n'y a pas de perspectives claires.



Tous vers l'accompagnement Intensif : tout ça pour ça ?

La direction n'essaye-t-elle pas de trouver un processus permettant de mettre fin aux modèles construits dans l'XP pour faire atterrir toutes les agences sur l'accompagnement intensif ?

Pourquoi agir ainsi ? Ne s'agit-il pas pour la direction de ménager la susceptibilité des équipes éprouvées par ces XP et de ne pas rayer d'un trait de plume le travail accompli pendant un an et parfois dans la douleur ?

Consultation sur le PAPRI Pact

La CGT a participé à la rédaction d'un avis circonstancié sur la consultation pour le plan de prévention 2025.

La CGT vote pour l'avis circonstancié
Unanimité des organisations syndicales

jours de congés payés ne portera que sur la période postérieure à juin 2023.

Déclaration commune intersyndicale

Les élus du CSE France Travail Normandie, alertés par la CSSCT, interpellent la direction ce jour concernant les conditions de travail des agents placement.

Infos RH

Tour de France du 8 au 10 juillet en Normandie : La DR va travailler avec les DT pour prendre en compte les difficultés de transport à prévoir dans et autour des villes de Rouen, Caen, Bayeux, Vire... Une note sera établie sur le modèle de celle en vigueur pour les cérémonies du 80^{ème} anniversaire du débarquement.

Congés payés des agents en maladie : le rappel est en cours mais attention, la direction ne suit pas les règles du jugement mais les siennes. Le rappel des sommes des

En effet, le nombre de fiches RPS du 1er trimestre 2025 s'élève à 21 fiches. En 2024, il y a eu 3 fiches sur la même période. Cette augmentation sans précédent est un signal qui émane des agents.

Les élus CSE considèrent qu'il s'agit d'une alerte grave, et demandent à la direction de se mettre en lien rapidement avec la CSSCT afin d'étudier des mesures curatives urgentes. Les élus CSE demandent un retour de la direction sur ces mesures dans le trimestre.

Réclamations CGT

Indemnisation des ex-agents France Travail : La **CGT** demande quels sont les processus définis dans l'organisation de l'étude des droits indemnisation des agents qui quittent France Travail. Pour certains collègues, il semblerait que les dossiers soient traités en agence et pour d'autres en plateforme.

Réponse : les dossiers des ex-CDD sont traités en agence et ceux des ex-CDI en plateforme.

Rouen-Aubette : La **CGT** constate l'ouverture d'un seul poste en BDE pour l'équipe accompagnement. C'est notoirement insuffisant pour répondre à la charge de travail. La **CGT** demande à la direction une réelle prise en compte de nos alertes pour pallier le sous-effectif de Rouen Aubette.

Réponse : Après débat, le directeur adjoint en charge de la performance sociale propose de se rendre sur place pour identifier avec la cheffe d'agence les besoins exacts.

Saint-Lô : En l'état actuel, le CSE est sans information claire sur ce qui a été mis en place suite à la fiche RPS collective du site de St Lô. Les élus **CGT** demandent à la direction de les informer de ce qui est fait.

Réponse : La direction nous indique avoir tout dit en CSSCT puis en CSE. Nous avons repris la direction pour **demandeur ce qui est fait**. Pas de réponse plus précise que l'accompagnement suit son cours...

PA60 : Au dernier CSE, la direction nous informait qu'il y avait du retard dans la diffusion du guide pratique et qu'il serait prêt début avril. La **CGT** demande à la direction où il se trouve ?

Réponse : L'information a été donnée aux collègues concernés et le guide va être mis en ligne.

Problèmes de chauffage récurrents : Au dernier CSE, la direction nous répondait qu'aucun problème de chauffage n'avait été déclaré depuis 2 ans sur Coutances. Cette réponse de la direction avait surpris le collectif.

La **CGT** demande :

- À ce que les problèmes récurrents sur le chauffage collectif de l'agence de Coutances soient résolus.
- À la direction de nous rappeler la procédure des sites et services pour remonter un problème?

Réponse : La direction indique qu'il y a effectivement eu une panne en mars, mais qu'il n'y a pas de récurrence. En cas de problème, il est demandé de relever la température puis effectuer des CZAM ou alerter le service immo si besoin.

Prestation ménage : La **CGT** demande :

- À comprendre pourquoi le temps de travail de ménage a été réduit sur certains sites ?

- À connaître quels sont les sites et services concernés par ces réductions de temps de ménage ?
- Sur le site de Vire, les personnels de ménage sont en pénurie de matériel pour exercer leur activité correctement. Les élus **CGT** demandent que la direction fasse le nécessaire pour que le ménage puisse être fait dans de bonnes conditions.
- Les premiers retours sur la qualité de la prestation.

Réponse : Pour la Direction, s'il est anormal que le matériel manque à Vire pour les personnels de ménage, la durée du temps de travail de ces mêmes personnels de ménage relève des relations entre l'entreprise prestataire et ses salariés. France Travail n'est qu'un client... **Non ! France Travail est donneur d'ordre !** Nous invoquons le S de RSE !

Bayeux : Au CSE du mois dernier, la direction nous a informés que le marquage « réservé » serait réalisé prochainement sur le parking. Mais même avec le marquage sur la partie Nord de l'agence cela ne suffira pas. Par ailleurs, cela ne répond pas du tout à la problématique évoquée pour les usagers.

Réponse : Le service travaux va prendre contact avec le DAFT.

Vire : La situation des effectifs CDDE et GDD est dégradée. Seule une ouverture de poste a été réalisée avec la titularisation d'une collègue qui était en CDD. La **CGT** se satisfait de cette intégration mais cela n'est pas suffisant. Le poste de la collègue partie en retraite n'est à ce jour pas ouvert à la BDE. Cette gestion dégradée ne peut pas durer sans risques organisationnels.

La **CGT** demande l'ouverture d'un poste CDDE, d'un poste GDD et que soit gérée aussi l'activité à traiter sur le poste en « arrêt maladie ».

Réponse : La Direction répond par le recrutement de 2 CDD (au 1^{er} février et au 1^{er} mars) et 2 autres CDD au 5 mai.

La direction convoque un CSE extraordinaire sur le CRE et le décret sur le nouveau régime de sanctions le 20 mai prochain.

Le prochain CSE ordinaire aura lieu le 22 mai.

N'hésitez pas à interpeller vos élus CGT pour toutes remarques et questions.